



Le propriétaire n'a pas remboursé la caution

Par **hamwi1978**, le **02/01/2011** à **15:03**

Bonjour,

En 05/10/2010 j'ai envoyé un email au gestionnaire (société XXXXX Immobilier d'Entreprise et Commercial) pour lui rappeler de la lettre de la résiliation de contrat de location où j'ai indiqué que cette résiliation serait effective en 01/07/2010, et que j'attendais la restitution le dépôt de garantie que j'avais versé à mon entrée dans les lieux (6xx euros).

Après avoir fait des plusieurs échanges d'emails en confirmant de sa part que le remboursement sera fait dans les meilleurs délais, mais toujours rien !!

En attendant de vous éclaircissements que vous pourrez m'apporter, je vous souhaite une bonne année, et merci par l'avance,

Bien cordialement,
Hussam

Par **mimi493**, le **02/01/2011** à **15:29**

LRAR de mise en demeure **au bailleur** avec copie au gestionnaire, de rembourser le dépôt de garantie (et non la caution), et qu'à défaut vous saisissez le tribunal de proximité (c'est le bailleur que vous devez trainer en justice, il va apprécier)

Par **hamwi1978**, le **02/01/2011** à **15:46**

Je vous merci bien de votre éclaircissement,